



RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial du produit:

Power Bibond, Topfzeit 3 Minuten, Harz

Cette fiche de données de sécurité est valable pour les produits suivants:

98533: Display Bibond, 24 ml, 12 Stück, Harz

98550: Power Bibond, Topfzeit 3 Minuten, 50 ml, Harz

98625 Power Bibond, Topfzeit 3 Minuten, 24 ml, SB-Karte, Harz

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation générale: Résine pour colle à 2 composants

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société: PETEC Verbindungstechnik GmbH

Rue/B.P.: Wüstenbuch 26

Place, Lieu: 96132 Schlüsselfeld

Allemagne

WWW: www.petec.de

E-mail: info@petec.de

Téléphone: +49 (0)9555-80994-0

Télécopie: +49 (0)9555-80994-25

Service responsable de l'information:

Téléphone: +49 (0)9555-80994-0, E-mail: info@petec.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence

+49 (0)89 19240

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (CE) 1272/2008 (CLP)

Flam. Liq. 2; H225

Liquide et vapeurs très inflammables.

Skin Corr. 1A; H314

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Eye Dam. 1; H318

Provoque des lésions oculaires graves.

Skin Sens. 1; H317

Peut provoquer une allergie cutanée.

STOT SE 3; H335

Peut irriter les voies respiratoires.

Aquatic Chronic 3; H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquette (CLP)



Mention d'avertissement: **Danger**



Mentions de danger:	H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
	H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
	H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
	H335	Peut irriter les voies respiratoires.
	H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence:	P102	Tenir hors de portée des enfants.
	P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
	P260	Ne pas respirer les vapeurs.
	P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
	P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
	P301+P330+P331	EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
	P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].
	P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
	P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
	P403+P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
	P405	Garder sous clef.
	P501	Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Marquage spécial

Texte pour l'étiquetage: Contient: Méthacrylate de méthyle, Acide méthacrylique, Acide maléique, Colophane

2.3 Autres dangers

A défaut d'une aération suffisante, il peut se former des mélanges explosibles.

Effet narcotique en cas de doses élevées.

Brûlures chimiques dans le tractus gastrointestinal.

Résultats des évaluations PBT et vPvB:

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 Substances: non applicable



3.2 Mélanges

Composants dangereux:

Ingrédient	Désignation	Teneur	Classification
REACH 01-2119452498-28-xxxx N°CE 201-297-1 CAS 80-62-6	Méthacrylate de méthyle	50 - 75 %	Flam. Liq. 2; H225. Skin Irrit. 2; H315. Skin Sens. 1; H317. STOT SE 3; H335.
REACH 01-2119463884-26-xxxx N°CE 201-204-4 CAS 79-41-4	Acide méthacrylique	< 10 %	Acute Tox. 4; H302. Acute Tox. 3; H311. Acute Tox. 4; H332. Skin Corr. 1A; H314. STOT SE 3; H335.
REACH 01-2119488705-25-xxxx N°CE 203-742-5 CAS 110-16-7	Acide maléique	< 3 %	Acute Tox. 4; H302. Skin Irrit. 2; H315. Eye Irrit. 2; H319. Skin Sens. 1; H317. STOT SE 3; H335.
REACH 01-2119480418-32-xxxx N°CE 232-475-7 CAS 8050-09-7	Colophane	< 3 %	Skin Sens. 1; H317.
REACH 01-2119565113-46-xxxx N°CE 204-881-4 CAS 128-37-0	3,5-Di-tert- butyl-4- hydroxytoluène	< 1 %	Aquatic Acute 1; H400. Aquatic Chronic 1; H410.
N°CE 201-254-7 CAS 80-15-9	Hydroperoxyde de cumyle	< 1 %	Org. Perox. EF; H242. Acute Tox. 4; H302. Acute Tox. 4; H312. Acute Tox. 3; H331. Skin Corr. 1B; H314. STOT RE 2; H373. Aquatic Chronic 2; H411.

Teneur des mentions de danger (phrases H et EUH): voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- Informations générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Premiers secours: veillez à votre autoprotection!
- En cas d'inhalation: Veiller à un apport d'air frais. En cas de difficultés respiratoires ou d'apnée, recourir à un système de respiration artificielle. Appeler aussitôt un médecin.
- Après contact avec la peau: Laver abondamment à l'eau/au savon. Appeler aussitôt un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
- Contact avec les yeux: Rincer l'oeil aussitôt en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter ensuite aussitôt un ophtalmologiste.
- Ingestion: Ne pas provoquer de vomissement. Rincer la bouche avec de l'eau. Faire boire de grandes quantités d'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne sans connaissance. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. Brûlures chimiques dans le tractus gastrointestinal. Peut provoquer une allergie cutanée. Peut irriter les voies respiratoires.



4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyen d'extinction

Agents d'extinction appropriés:

Mousse, Poudre d'extinction, dioxyde de carbone, brouillard d'eau

Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Liquide et vapeurs très inflammables. Les vapeurs forment avec l'air des mélanges explosibles, plus lourds que l'air. Les vapeurs s'épanchent sur de grandes surfaces et peuvent provoquer des incendies et retours de flamme.

En cas d'incendie, des vapeurs dangereuses peuvent se dégager. En cas d'incendie, risque de dégagement de: monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie:

Utiliser un appareil respiratoire autonome et des vêtements ignifugés. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

Indications complémentaires:

Un échauffement provoque une augmentation de la pression: risque d'éclatement et d'explosion. Refroidir les récipients exposés au danger par aspersion d'eau. Les résidus de l'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être évacués conformément aux directives officielles locales.

Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la répandre dans les canalisations.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une aération suffisante. Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. Si possible, colmater la fuite. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Porter un équipement de protection approprié. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Tenir toute personne non protégée à l'écart.

Lors de l'action des vapeurs/aérosol, porter un masque respiratoire protecteur. Ne pas inspirer les vapeurs.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les plans d'eau ou les canalisations.

Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. En cas de dégagement, prévenir les autorités compétentes.



6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Délimiter le matériel usé avec un absorbant ininflammable (par ex. du sable, de la terre, de la vermiculite, de la diatomite) et pour son élimination, respecter les directives locales en plaçant dans des conteneurs prévus à cet effet (cf chapitre 13).

Veiller au retour de flamme. Nettoyer soigneusement la zone polluée.

En cas de quantités importantes: recueillir le produit mécaniquement. Utiliser un équipement antistatique pour pomper.

Indications complémentaires:

Utiliser des appareils protégés contre l'explosion et des outils qui ne lancent pas d'étincelles.

6.4 Référence à d'autres sections

Voir section 8 et 13 pour de plus amples informations.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions de manipulation:

Veiller à une bonne ventilation de la pièce, aspiration/expurgation. Ne pas inspirer les vapeurs.

Assurer une ventilation suffisante pendant et après l'utilisation pour empêcher une accumulation de vapeur.

Porter un équipement de protection approprié. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Prévoir une douche d'urgence pour la manipulation de quantités importantes du produit.

Protection contre l'incendie et les explosions:

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

N'utiliser que des appareils/garnitures antidéflagrants. Travaux de soudage interdits.

Dans des récipients remplis partiellement peuvent se former des mélanges explosifs.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage et de conditionnement:

Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.

Conserver le récipient à l'abri de l'humidité. Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Protéger de la chaleur et des radiations solaires directes.

A stocker en position debout. Protection antidéflagrante indispensable.

Manipuler les récipients vides avec précaution: toute ignition peut provoquer une explosion.

Conseils pour le stockage en commun:

Ne pas stocker avec des substances comburantes, auto-inflammables ou s'enflammant facilement.

Tenir à l'écart d'agents oxydants.

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.



RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites au poste de travail:

N°CAS	Désignation	Type	Valeur seuil
80-62-6	Méthacrylate de méthyle	Europe: IOELV: STEL	100 ppm
		Europe: IOELV: TWA	50 ppm
		France: VLE	410 mg/m ³ ; 100 ppm
		France: VME	205 mg/m ³ ; 50 ppm
79-41-4	Acide méthacrylique	France: VME	70 mg/m ³ ; 20 ppm
8050-09-7	Colophane	France: VME	0,1 mg/m ³ Colophane
128-37-0	3,5-Di-tert-butyl-4-hydroxytoluène	France: VME	10 mg/m ³

DNEL/DMEL:

Indication sur Méthacrylate de méthyle:

DNEL court terme, ouvriers, dermique, local: 1,5 mg/cm²

DNEL court terme, ouvriers, par inhalation, local: 416 mg/m³

DNEL long terme, ouvriers, dermique, systémique: 13,67 mg/kg bw/d

DNEL long terme, ouvriers, par inhalation, systémique: 208 mg/m³

DNEL long terme, ouvriers, dermique, local: 1,5 mg/cm²

DNEL long terme, ouvriers, par inhalation, local: 208 mg/m³

DNEL court terme, consommateurs, dermique, local: 1,5 mg/cm²

DNEL court terme, consommateurs, par inhalation, local: 208 mg/m³

DNEL long terme, consommateurs, dermique, systémique: 8,2 mg/kg bw/d

DNEL long terme, consommateurs, par inhalation, systémique: 74,3 mg/m³

DNEL long terme, consommateurs, dermique, local: 1,5 mg/cm²

DNEL long terme, consommateurs, par inhalation, systémique: 105 mg/m³

Indication sur Acide méthacrylique:

DNEL long terme, ouvriers, par inhalation, local: 88 mg/m³

DNEL long terme, ouvriers, par inhalation, systémique: 29,6 mg/m³

DNEL long terme, ouvriers, dermique, systémique: 4,25 mg/kg bw/d

DNEL long terme, consommateurs, par inhalation, local: 6,55 mg/m³

DNEL long terme, consommateurs, par inhalation, systémique: 6,3 mg/m³

DNEL long terme, consommateurs, dermique, systémique: 2,55 mg/kg bw/d

Indication sur Colophane:

DNEL long terme, ouvriers, par inhalation: 176,32 mg/m³

DNEL long terme, ouvriers, dermique: 25 mg/kg bw/d

DNEL long terme, consommateurs, par inhalation: 52,174 mg/m³

DNEL long terme, consommateurs, dermique: 15 mg/kg bw/d

DNEL long terme, consommateurs, par voie orale: 15 mg/kg bw/d

Indication sur 2,6-di-tert-Butyl-p-crésol:

DNEL ouvriers, dermique: 0,5 mg/kg bw/d

DNEL ouvriers, par inhalation: 3,5 mg/m³



PNEC: Indication sur Méthacrylate de méthyle:
PNEC eau (eau douce): 0,94 mg/L
PNEC eau (eau de mer): 0,94 mg/L
PNEC eau (libération périodique): 0,94 mg/L
PNEC station d'épuration: 10 mg/L
PNEC sédiment (eau douce): 5,74 mg/kg dw
PNEC sédiment (eau de mer): 5,74 mg/kg dw
PNEC terre: 1,47 mg/kg dw

Indication sur Acide méthacrylique:
PNEC eau (eau douce): 0,82 mg/L
PNEC eau (eau de mer): 0,82 mg/L

Indication sur Colophane:
PNEC eau (eau douce): 0,005 mg/L
PNEC eau (eau de mer): 0,0005 mg/L
PNEC station d'épuration: 1000 mg/L
PNEC sédiment (eau douce): 108 mg/kg dwt
PNEC sédiment (eau de mer): 10,8 mg/kg dwt
PNEC terre: 21,4 mg/kg dwt

Indication sur 2,6-di-tert-Butyl-p-crésol:
PNEC eau (eau douce): 0,199 µg/L
PNEC eau (eau de mer): 0,0199 µg/L
PNEC sédiment: 99,6 µg/L
PNEC terre: 47,69 µg/L

8.2 Contrôle de l'exposition

Prévoir une bonne aération ou un système d'aspiration ou ne travailler qu'avec des garnitures absolument étanches. Protection antidéflagrante indispensable.

Protection individuelle

Contrôle de l'exposition professionnelle

Protection respiratoire: Au delà des limites de concentration au poste de travail (VME), porter un appareil respiratoire.
La classe du filtre de protection respiratoire doit impérativement être adaptée à la concentration maximale de matière nocive (gaz/vapeur/aérosol/particules) pouvant se dégager lors de la manipulation du produit.

Protection des mains: Gants de protection conforme à la norme EN 374.
Type de gants: Caoutchouc butyle-Epaisseur du revêtement: 0,7 mm.
Période de latence: >60 min.
Observer les indications du fabricant de gants de protection quant à leur perméabilité et leur résistance au percement.

Protection oculaire: Lunettes de protection hermétiques conformes à la norme EN 166.

Protection corporelle: Porter des vêtements de protection antistatiques et ignifuges.

Mesures générales de protection et d'hygiène:
Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes.
Ne pas inspirer les vapeurs/aérosols. Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Equiper les lieux de travail d'un rince-œil et d'une douche de premier secours. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.



RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect:	État physique à 20 °C et 101,3 kPa: liquide
Odeur:	comme Acrylate
Seuil olfactif:	Aucune donnée disponible
Valeur pH:	Aucune donnée disponible
Point de fusion/point de congélation:	Aucune donnée disponible
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Aucune donnée disponible
Point éclair/plage d'inflammabilité:	11 °C (c.c.)
Taux d'évaporation:	Aucune donnée disponible
Inflammabilité:	Aucune donnée disponible
Limites d'explosibilité:	Aucune donnée disponible
Tension de vapeur:	Aucune donnée disponible
Densité de la vapeur:	Aucune donnée disponible
Densité:	1 - 1,03 g/mL
Solubilité:	Aucune donnée disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité:	Aucune donnée disponible
Température de décomposition:	Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique:	à 40 °C: >= 40 mm ² /s
Propriétés explosives:	Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes:	Aucune donnée disponible

9.2 Autres informations

Indications diverses: Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Liquide et vapeurs très inflammables.
Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

10.2 Stabilité chimique

Stable si stocké dans les conditions prévues.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réagit avec les Acides, alcalies (bases), métaux alcalins, agents oxydants et des peroxydes.
Polymérisation avec dégagement de chaleur.
Un échauffement provoque une augmentation de la pression: risque d'éclatement et d'explosion.

10.4 Conditions à éviter

Tenir éloigné de toute source de chaleur, d'étincelle ou de flamme ouverte.
Protéger des radiations solaires directes.



10.5 Matières incompatibles

Comburant

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées

Décomposition thermique: Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Effets toxicologiques:

Les énoncés sont déduits à partir des propriétés des différents composants. On ne dispose pas de données toxicologiques pour le produit lui-même.

Toxicité aiguë (par voie orale): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. ATEmix (calculé): > 2000 mg/kg.

Toxicité aiguë (dermique): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. ATEmix (calculé): > 2000 mg/kg.

Toxicité aiguë (par inhalation): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. ATEmix (calculé): ATE >20 mg/L.

Corrosion cutanée/irritation cutanée, endommagement/irritation des yeux: Skin Corr. 1A; H314 = Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire: Manque de données.

Sensibilisation cutanée: Skin Sens. 1; H317 = Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagenicité sur les cellules germinales/Génotoxicité: Manque de données.

Cancerogénité: Manque de données.

Toxicité pour la reproduction: Manque de données.

Effets sur et par le lait maternel: Manque de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique): STOT SE 3; H335 = Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée): Manque de données.

Danger par aspiration: Manque de données.



Autres informations:

Indication sur Méthacrylate de méthyle:
DL50 Rat, par voie orale: 7872 mg/kg
DL50 Lapin, dermique: >5000 mg/kg
DL50 Rat, par inhalation (vapeur): 78000 mg/m³/4h

Indication sur Acide méthacrylique:
DL50 Rat, par voie orale: 1060 mg/kg
DL50 Lapin, dermique: 500 mg/kg

Indication sur Acide maléique:
DL50 Rat, par voie orale: 708 mg/kg

Indication sur Colophane:
DL50 Rat, par voie orale: 7600 mg/kg

Indication sur 2,6-di-tert-Butyl-p-crésol:
DL50 Rat, par voie orale: 890 mg/kg

Indication sur Hydroperoxyde de cumyle:
DL50 Rat, par voie orale: 382 mg/kg
DL50 Rat, dermique: 500 mg/kg
CL50 Rat, par inhalation: 220 ppm/4h

Symptômes

En cas d'inhalation:
L'inhalation des vapeurs peut avoir un effet irritant pour les voies respiratoires et les poumons. Effet narcotique possible en présence de fortes quantités. Toux.
Après absorption: Mal d'estomac
Après contact avec la peau: irritations cutanées, rougeur, douleurs
Après contact avec les yeux:
Provoque des brûlures. Un contact avec les yeux peut provoquer des irritations, des rougeurs, des larmes ou une vue trouble. Douleurs.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Indication sur Méthacrylate de méthyle:
Toxicité pour le poisson: Tête de boule, eau douce, LC50 aigu: 130 mg/L/96 h

Indication sur Acide méthacrylique:
Toxicité pour les algues: EC50: 45 mg/L/ 96 h
Toxicité pour la daphnia: EC50: > 130 mg/L/ 48 h
Toxicité pour le poisson: CL50 aigu: 85 mg/L/ 96 h
Toxicité pour la daphnia: daphnia magna (puce d'eau géante), eau douce, NOEC chronique: 53 mg/L/ 21 d

Indication sur Acide maléique:
Toxicité pour la daphnia: EC50: 160 mg/L/ 48 h
Toxicité pour le poisson: CL50: 106 mg/L/ 96 h

Indication sur Colophane:
Toxicité pour la daphnia: aigu EC50: 911 mg/L/ 48 h
Toxicité pour le poisson: CL50: >1000 mg/L/ 96 h

Indication sur 2,6-di-tert-Butyl-p-crésol:
Toxicité pour la daphnia: Daphnia pulex, eau douce, EC50 aigu: 1440 µg/L/ 48 h



12.2 Persistance et dégradabilité

Indications diverses: Biodégradabilité:
Indication sur Acide méthacrylique: 86 %/28d. Facilement dégradable.
Indication sur Colophane: 64 %/28d. Facilement dégradable.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage: n-octanol/eau:
Aucune donnée disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible

12.6 Autres effets nocifs

Indication AOX: Le produit contient de l'halogène à liaisons organiques. Ceci peut donc influencer la valeur AOX.
Remarques générales: Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les plans d'eau ou les canalisations.
Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Code de déchet: 08 04 09* = Déchets de colles et de mastics contenant des solvants organiques ou autres matières dangereuses.
FFDU = fabrication, formulation, distribution et utilisation
* = Soumis à une documentation.

Recommandation: L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Conditionnement

Recommandation: L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

UN 1133

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR/RID, ADN: UN 1133, Adhésifs
IMDG, IATA-DGR: UN 1133, Adhésives

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID, ADN: Classe 3, Code: F1
IMDG: Class 3, Subrisk-
IATA-DGR: Class 3





14.4 Groupe d'emballage

II

14.5 Dangers pour l'environnement

Polluant marin - IMDG: non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie terrestre (ADR/RID)

Panneau d'affichage: ADR/RID: Classe de danger 33, Numéro ONU UN 1133
Étiquette de danger: 3
Dispositions particulières: 640C
Quantités limitées: 5 L
EQ: E2
Conditionnement - Instructions: P001
Conditionnement - Dispositions particulières: PP1
Réglementations particulières pour le conditionnement groupé:
MP19
Réservoirs mobiles - Instructions: T4
Réservoirs mobiles - Dispositions particulières:
TP1 TP8
Codification réservoirs: L1.5BN
Code de restriction en tunnel: D/E

Transport par voie fluviale (ADN)

Étiquette de danger: 3
Dispositions particulières: 640C
Quantités limitées: 5 L
EQ: E2
Équipement nécessaire: PP - EX - A
aération: VE01

Transport maritime (IMDG)

Numéro EmS: F-E, S-D
Dispositions particulières: -
Quantités limitées: 5 L
Excepted quantities: E2
Conditionnement - Instructions: P001
Conditionnement - Réglementations: PP1
IBC - Instructions: IBC02
IBC - Réglementations: -
Instructions réservoirs - IMO: -
Instructions réservoirs - UN: T4
Instructions réservoirs - Réglementations: TP1, TP8
Arrimage et manutention: Category B.
Propriétés et observations: Adhesives are solutions of gums, resins, etc., usually volatile due to the solvents. Miscibility with water depends upon their composition.
Groupe de ségrégation: none



Transport aérien (IATA)

Etiquette de danger:	Flamm. liquid
Excepted Quantity Code:	E2
Passenger and Cargo Aircraft: Ltd.Qty.:	Pack.Instr. Y341 - Max. Net Qty/Pkg. 1 L
Passenger and Cargo Aircraft:	Pack.Instr. 353 - Max. Net Qty/Pkg. 5 L
Avion-cargo uniquement:	Pack.Instr. 364 - Max. Net Qty/Pkg. 60 L
Dispositions particulières:	A3
Emergency Response Guide-Code (ERG):	3L

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directives nationales - France

Aucune donnée disponible

Directives nationales - États-membres de la CE

Etiquetage de l'emballage d'un volume <= 125mL



Mention d'avertissement: **Danger**

Mentions de danger:	H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
	H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
	H335	Peut irriter les voies respiratoires.
	H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence:	P102	Tenir hors de portée des enfants.
	P260	Ne pas respirer les vapeurs.
	P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
	P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
	P301+P330+P331	EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
	P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].
	P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
	P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
	P403+P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
	P405	Garder sous clef.

Directives nationales - Grande-Bretagne

Code DG-EA (Hazchem): •3YE



15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise pour ce mélange.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Informations diverses

Textes des phrases H sous la section 2 et 3:

H225 = Liquide et vapeurs très inflammables.

H242 = Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.

H302 = Nocif en cas d'ingestion.

H311 = Toxique par contact cutané.

H312 = Nocif par contact cutané.

H314 = Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H315 = Provoque une irritation cutanée.

H317 = Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 = Provoque des lésions oculaires graves.

H319 = Provoque une sévère irritation des yeux.

H331 = Toxique par inhalation.

H332 = Nocif par inhalation.

H335 = Peut irriter les voies respiratoires.

H373 = Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H400 = Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 = Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H411 = Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H412 = Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Créée: 17/3/2017

Service responsable de la fiche technique

Responsable: voir section 1: Service responsable de l'information

Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide relatif aux informations requises et évaluation de sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).

Les informations de cette fiche de données techniques ont été élaborées avec le plus grand soin et correspondent au stade des connaissances à la date de mise à jour. Elles ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.